Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213500911-20260528-D2026_22-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mai 2026

Date de convocation **: 11 mai 2026** En exercice **: 15** Présents : **10** Votants : **10+5**

L'an deux mil vingt-six, **le 19 mai 2026** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :
Mesdames BELLANGER Clarisse, JAMET Solène, JOUANNE Annie, ODIE Sylvie, RAULT Pauline, SERVANT Sylvette
Messieurs CHICOINE Daniel, GASSINE Mickaël, GLOTIN Patrick, TOUANEL Henri
Absents excusés : Madame RENAUD Vanessa, Messieurs FORESTIER Jonathan, GIRARD Gwenaël, PAYERNE-BACCARD Hervé, TRUTIN Gilbert

Procuration : Mme RENAUD à Mme SERVANT, M. FORESTIER à Mme ODIE, M. GIRARD à M. TOUANEL, M. PAYERNE BACCARD à M. CHICOINE, M. TRUTIN à M. GASSINE
Elu(e) secrétaire de séance : Monsieur GASSINE Mickaël

2026-22 : FINANCES – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les demandes de subventions déposées par les associations accompagnées des pièces justificatives;
Vu le budget primitif 2026 de la Commune, adopté le 7 avril 2026, prévoyant une enveloppe globale de 4500 € pour les subventions aux associations ;

Le Maire donne lecture des demandes déposées par les associations pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement en 2026 à laquelle sont joints les comptes de résultats. Deux associations n'ont pas déposé leurs demandes ou n'ont pas transmis les comptes de résultats. La subvention sera versée à réception du compte-rendu financier.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'exercice 2026 dans la limite des crédits inscrits au budget primitif et autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision :

Associations	Montant (€)	Conditions spécifiques
ACCA LE CROUAIS	360	-
ADMR	462.25	-
Alcool Accompagnement Prévention	85	-
Amicale des donneurs de sang	90	-
Association des parents d'élèves (APE)	650 + 10 par élève (sorties)	-
Club de la gaieté	205	CR financier sous 6 mois
Comité des fêtes	380	CR financier sous 6 mois
Groupe Solidarité Rencontre	190	-
Les Amis de St Laurent	470	-
Les Restos du Cœur	300	-
Un souffle pour Marcher	290	-
UNC AFN	180	-

Total des subventions attribuées : 3 662.25 €

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213500911-20260528-D2026_22-DE

Pour : 10+5, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

Le secrétaire de séance
M. GASSINE